



## PROJET EOLIEN DE CONCHY-SUR-CANCHE

GROUPE DE TRAVAIL

COMPTE-RENDU REUNION N°2

4 JUIN 2025

À CONCHY-SUR-CANCHE, PAS-DE-CALAIS



Compte-rendu rédigé par Quelia, mandatée par Valeco



## Synthèse de la réunion

### Les participants

19 personnes ont participé à la réunion (voir page 3 la liste des participants).

### Déroulé de la réunion de travail

- Rappel du projet et de la démarche
- Présentation de l'avancement des études techniques et environnementales
- Présentation des variantes d'implantation
- Questions - réponses

### Calendrier

- Juin 2024 : Lancement du dispositif d'information et dialogue
- Début 2026 : Dépôt de la demande d'autorisation d'exploitation
- Mi 2026 : Consultation publique par voie électronique
- 2027 : Début des travaux de construction
- 2028 : Mise en service

### Information et dialogue

- Juin 2024 :
  - 1<sup>ère</sup> lettre d'information
  - Mise en ligne du site internet dédié au projet : <https://blog.groupevaleco.com/projeteoliendeconchysurcanche>
  - Février 2025 :
    - 2<sup>ème</sup> lettre d'information
    - Lancement d'un appel à volontaire citoyen
    - Une adresse mail dédiée au projet : [eolien-conchy@quelia.fr](mailto:eolien-conchy@quelia.fr)
- Mars 2025 : Groupe de travail n°1
- Juin 2025 : Groupe de travail n°2
- Fin 2025 : Groupe de travail n°3

### Apports de la réunion de travail

**Variante d'implantation** – 3 variantes d'implantation sont envisagées pour le projet éolien de Conchy-sur-Canche. Sur la base des études techniques et environnementales réalisées par des bureaux d'études indépendants, Valeco privilégie la variante d'implantation n°3 avec 3 éoliennes d'une hauteur maximum de 173m en bout de pale qui présente un impact écologique réduit, limite les effets de sillage entre les éoliennes, et place l'éolienne sud plus éloignée de Rougefay.

**Intégration paysagère** – La carte des prises de vue des photomontages a été présentée. L'ensemble des photomontages seront présentés au prochain groupe de travail. Valeco a également convenu avec les propriétaires du Château de Flers de la réalisation d'un carnet de photomontage dédié depuis le Château et son parc, site classé.

**Enjeux environnementaux** – Les résultats de l'étude écologique ont été présentés. Les enjeux écologiques se concentrent principalement dans les bois de Conchy-sur-Canche et à proximité et sont jugés faibles dans les milieux plus ouverts. Le bureau d'étude TAUW a recommandé à Valeco un éloignement de 200m du boisement.

**Réflexions sur les mesures d'accompagnement** – L'équipe de Valeco poursuit le travail pour envisager la restauration de corridors écologiques reliant les vallées de la Canche et de l'Authie qui permettent également de lutter contre les phénomènes d'érosion des sols sur l'ensemble du territoire.

**Poursuite de la démarche d'information et de dialogue** – L'équipe de Valeco à réaffirmer son engagement à informer et dialoguer avec les acteurs du territoire après avoir proposé un appel à volontaire lors de la lettre d'information n°2. Une nouvelle lettre d'information est en cours de réalisation pour informer les habitants sur l'avancée du projet.

<b>SYNTHESE DE LA REUNION</b>	<b>1</b>	<b>➤ Étude paysagère</b>	<b>18</b>
<b>LES PARTICIPANTS</b>	<b>3</b>		
<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>	Méthodologie de l'étude paysagère	18
		Réalisation des prises de vue pour les photomontages	19
		Une étude paysagère dédiée au site du Château de Flers	20
➤ Localisation de la zone d'étude	4	Réalisation des photomontages	21
➤ Définition du nom du projet	5		
<b>LE DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE DIALOGUE</b>	<b>5</b>	<b>PRESENTATION DES VARIANTES D'IMPLANTATION</b>	<b>22</b>
➤ Information du grand public	5	➤ Ressource en vent	22
Un site internet dédié au projet	5	➤ Contraintes réglementaires sur la hauteur des éoliennes en bout de pale	23
La distribution de lettres d'information et l'appel à volontaires	6	➤ 3 variantes d'implantation	24
➤ Dialogue avec les acteurs locaux	6	Variante d'implantation n°1 : 5 éoliennes, 165m de hauteur en bout de pale	24
Un groupe de travail pour suivre le développement du projet	6	Variante d'implantation n°2 : 4 éoliennes, 165m de hauteur en bout de pale	25
<b>RESULTAT DES ETUDES</b>	<b>7</b>	Variante d'implantation n°3 : 3 éoliennes, 173m de hauteur en bout de pale	25
➤ Étude acoustique	7	<b>REFLEXIONS SUR LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT</b>	<b>26</b>
Principe et méthodologie de l'étude acoustique	7	➤ Restauration de linéaires de haies	26
Résultats des mesures du bruit résiduel (sans éoliennes)	8		
Maîtrise de l'environnement sonore	10	<b>QUESTIONS REPONSES</b>	<b>27</b>
Niveau sonore des variantes d'implantation	11	➤ Règlementation, gestion et entretien des chemins d'accès aux éoliennes	27
➤ Étude écologique	11		
Principe et méthodologie de l'étude écologique	11	<b>CONCLUSION</b>	<b>28</b>
Résultats de l'étude écologique	12	<b>ANNEXE N°1</b>	<b>29</b>
Résultats - avifaune	13	<b>ANNEXE N°2</b>	<b>32</b>
Résultats – Amphibiens et reptiles	15	<b>ANNEXE N°3</b>	<b>35</b>
Résultats – Flores et habitats	16		
Résultats – chauves-souris	17		
Recommandations écologiques	17		

## Les participants

19 personnes ont participé à la réunion de travail.

### Participants

#### **Commune de Conchy-sur-Canche**

COQUET Dominique, Maire, aussi Vice-Président du Symcea

HURÉ Martine, 1<sup>ère</sup> adjointe

#### **Commune de Fortel-en-Artois**

DOURLENS Dominique, Maire

#### **Commune de Vacquerie-le-Boucq**

BELVAS Hugues, Maire

#### **Conservatoire d'Espaces Naturels**

VANQUELEF Quentin, Chargé de mission

#### **CPIE**

FAUQUEMBERGUE Julie, Chargée de mission

GALOT Marion, Chargée de mission

#### **Représentant de la chasse**

CUVILLIEZ Bertrand, Président de l'ACCA de Conchy-sur-Canche, aussi

Président de l'AFR de Conchy-sur-Canche

#### **Pisciculture de Monchel**

CLÉRET Louis, Associé

#### **Propriétaire foncier**

CANNESSON Christophe

#### **Habitant volontaire**

DUPUICH Jean-Marc

### Bureaux d'études

#### **TAUW**

IZYDORCZYK Laura, Cheffe de projet

VAN DE GINSTE Marie, Ingénieur d'études

#### **Matutina**

LECOMTE Julien, Paysagiste

### Valeco - Porteurs du projet

BENASSI Claire, Référente développement éolien

THERIAL Emma, Cheffe de projet

ROBERT Lisa, Assistante cheffe de projet

### Animation

DELATTE Constant, Concertant, Quelia

BASOL David, Concertant, Quelia

### Personnes et organismes excusés

BRIDOUX Marc, Président de la Communauté de communes du Ternois

CLÉRET Bertrand, Maire de Monchel-sur-Canche

CROISEL Raymond, Maire de Boffles

TINCHON Jean-Marie, Maire de Boubers-sur-Canche

VANSTRAELEN Ingrid, Propriétaire du Château de Flers

WALLECAN Erik, Propriétaire du Château de Flers

PRANGER-LAGULLE Vianney, Garde-chasse de la société de chasse de Rougefay

HULO Isabelle, Présidente du club des Randonneurs de la Canche

CLAUDE-HERMANT Monique, Propriétaire foncier

DE MAGNEVAL Gérard, Propriétaire foncier

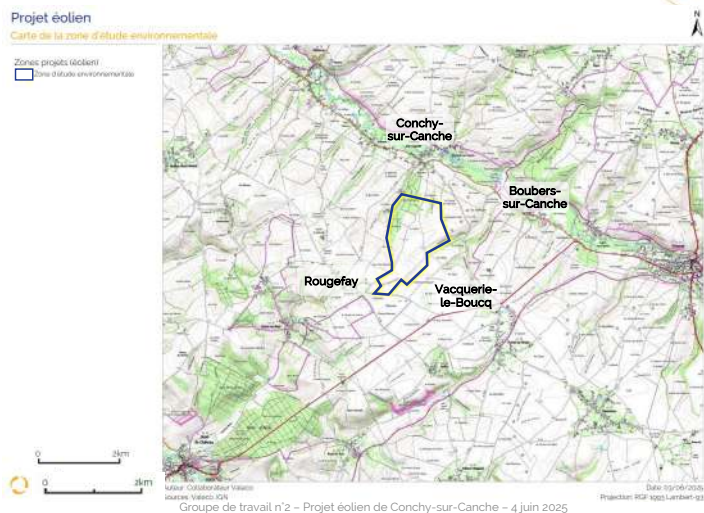
## Introduction

Constant Delatte, Quelia, remercie Monsieur le maire d'avoir permis l'organisation de ce deuxième groupe de travail autour du projet éolien de Conchy-sur-Canche.

Il explique que cette réunion a pour objectif d'échanger et de s'informer sur le projet dont le dépôt ICPE est prévu début 2026.

### Localisation de la zone d'étude

## ZONE D'ÉTUDE ET ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE

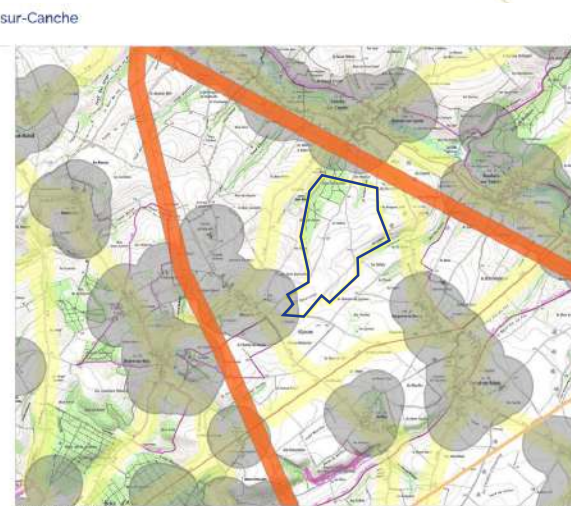


## SERVITUDES

Projet éolien Conchy-sur-Canche

Carte des servitudes

- Canalisations de transport de gaz naturel ou assainie (SUP 1)
- Pour mètres d'exclusion autour des lignes électriques HTB
- Bâtiment résidentiel 500 m (BD TOPO)
- Pour mètres d'exclusion autour des routes
- Zones projets éoliens
- Zone d'étude environnementale



valeco

Auteur: Collaborateur Valeco / Source: Valeco, IGN / Groupe de travail n°2 - Projet éolien de Conchy-sur-Canche - 4 juin 2025 / Projection: RGF 1993 Lambert-93

## ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Projet éolien de Conchy-sur-Canche

Carte de l'environnement et du cadre de vie

- Sites classés et inscrits ISUP (AC2)
- Perimètre de protection sites classés et inscrits 500 m (ISUP AC2)
- Monuments Historiques (ISUP AC3)
- Perimètre de protection Monuments Historiques 500m (ISUP AC3)
- Sites patrimoniaux remarquables (ISUP AC4)
- ZNIEFF 1 continentales
- ZNIEFF 2 continentales
- Corridors (Linéaire)
- Corridors (Surfacique)
- Reservoirs de biodiversité
- ZSC et SIC (Nature 2000)
- Corridors (Surfacique)



valeco

Auteur: Collaborateur Valeco / Source: Valeco, IGN / Groupe de travail n°2 - Projet éolien de Conchy-sur-Canche - 4 juin 2025 / Projection: RGF 1993 Lambert-93

Emma Therial, cheffe de projet, Valeco, présente la zone d'étude du projet, localisée sur la partie sud de la commune de Conchy-sur-Canche. Sa délimitation repose sur plusieurs paramètres techniques et réglementaires : respect d'une distance minimale de 500 mètres avec les habitations (ou des zones constructibles), éloignement au réseau routier (équivalente à la hauteur en bout de pale de l'éolienne installée), canalisations, au réseau électrique HTB et lignes aériennes.

### ➔ Définition du nom du projet

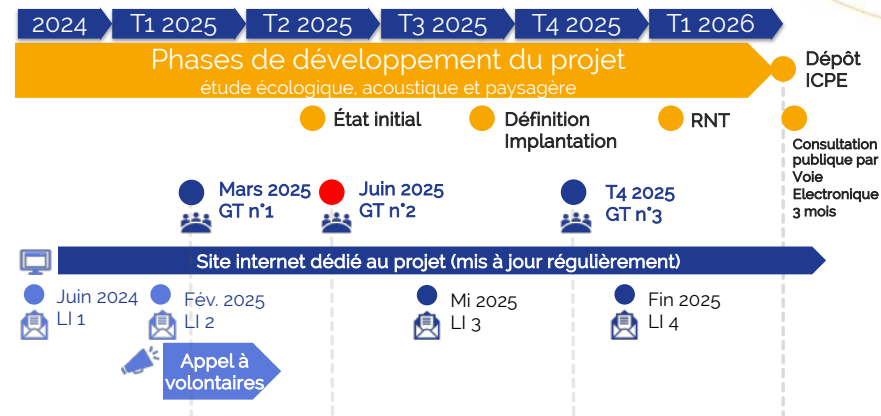


- Parc éolien ...
- Les Trois Buissons
- Les Quarante
- Les Seize

Dans le cadre de la définition du nom du projet, 3 noms ont été envisagés par Valeco, en lien avec les lieux-dits de la zone d'étude du projet.

## Le dispositif d'information et de dialogue

### CALENDRIER



Constant Delatte présente le calendrier du projet accompagné de son dispositif d'information et de dialogue. Il précise que ce dispositif est volontaire et mis en œuvre en amont des démarches réglementaires obligatoires qui interviendront sous la forme d'une consultation publique par voie électronique après le dépôt ICPE du projet prévu début 2026.

### ➔ Information du grand public

#### Un site internet dédié au projet

Valeco a publié un site internet dédié au projet en juin 2024 mis à jour régulièrement avec l'ensemble des informations relatives au projet

Adresse du site internet :

<https://blog.groupevaleco.com/projeteoliendeconchysurcanche>

### La distribution de lettres d'information et l'appel à volontaires

Une première lettre d'information a été distribuée en juin 2024 dans les boîtes aux lettres des habitants de Conchy-sur-Canche, Vacquerie-le-Boucq et Rougefay (cf Annexe n°1).

Une deuxième lettre d'information a également été réalisée et distribuée dans les habitations des communes de Conchy-sur-Canche, Vacquerie-le-Boucq, Rougefay, Boubers-sur-Canche, Aubrometz et Monchel-sur-Canche par une société prestataire (cf annexe n°2).

Jean-Marc Dupuich, habitant volontaire sur la commune de Boubers-sur-Canche, indique ne pas avoir reçu la lettre d'information et reproche que le format de réunion du groupe de travail ne soit pas plus inclusif et ouvert aux habitants. Il estime que les habitants n'ont pas été suffisamment informés.

Constant Delatte explique que l'objectif du dispositif d'information et de dialogue est qu'un maximum d'habitants puisse se porter volontaire pour participer à la concertation. Il souligne qu'il s'agit d'une démarche volontaire de la part de Valeco, l'information en amont des autorisations n'étant pas une obligation réglementaire. Emma Therial, précise que tous les habitants qui se sont portés volontaires ont été invités au groupe de travail. La responsabilité de la diffusion de l'information du projet repose sur Valeco qui s'est donné les moyens d'informer largement sur le projet avec le site internet, les lettres d'information et l'appel à volontaires ouvert à tous.

Dominique Coquet, maire de Conchy-sur-Canche estime que c'est au porteur du projet de mettre en place les conditions du dialogue ainsi que la pédagogie sur le projet. Les communes et les habitants seront consultés dans le cadre de consultation publique du projet. Il insiste sur l'importance de distinguer le porteur du projet et la mairie, dont le rôle n'est ni de défendre, ni de promouvoir le projet.

Emma Therial ajoute que la prochaine lettre d'information sur le projet est prévue pour mi 2025 et sera distribuée sur le même périmètre.

### ➔ Dialogue avec les acteurs locaux

### Un groupe de travail pour suivre le développement du projet

## GRUPE DE TRAVAIL N°1 MARS 2025

#### Présentation

- de Valeco
- du dispositif d'information et de dialogue
- des études réalisées (paysagères, acoustiques et écologiques)
- + pistes de réflexions pour les mesures d'accompagnement

Compte-rendu disponible sur le site internet du projet :

<https://blog.groupevaleco.com/projeteoliendeconchysurcanche/actualites>

#### Apports de la réunion de travail

**Une démarche de concertation volontaire** – Valeco a présenté l'ensemble du dispositif d'information et de dialogue volontaire mis en place pour le projet éolien. Le groupe de travail permettra notamment aux parties prenantes locales de suivre le développement du projet.

**Intégration paysagère** – L'intégration paysagère du projet constitue un enjeu majeur relevé pendant la réunion. Les représentants de la commune de Rougefay, un riverain de Rougefay et les propriétaires du château de Flers ont notamment exprimé leurs préoccupations quant à l'impact visuel potentiel depuis leurs emplacements respectifs. Valeco indique, que dans, dans le cadre de l'étude paysagère, des photomontages seront réalisés pour rendre compte de l'insertion paysagère du projet sur le territoire. La carte des prises de vue des photomontages sera présentée au groupe de travail n°2 et les photomontages lors du groupe de travail n°3.

**Enjeux environnementaux et acoustiques** – Les études acoustique et écologique sont en cours. Les résultats seront présentés lors du groupe de travail n°2.

**Réflexions sur les mesures d'accompagnement** – Des participants ont souligné l'importance de prendre en compte les enjeux liés au ruissellement de l'eau et à l'érosion dans le développement du projet. La suggestion de créer des haies permettrait de limiter ces phénomènes et de générer un corridor écologique. Valeco a intégré ces éléments dans ses réflexions et est à l'écoute des propositions.

**Caractéristiques principales du projet** – À ce jour, début 2025 ni le nombre, ni la taille, ni l'emplacement des éoliennes ne sont définis. Ces caractéristiques seront déterminées à partir des études en cours. Le groupe de travail n°2 permettra de présenter leurs résultats ainsi que les différentes variantes d'implantation envisagées pour le projet.

2 – Projet éolien de Conchy-sur-Canche – 4 juin 2025

Le groupe de travail mis en place permet d'offrir un espace de dialogue entre les parties prenantes locales pour suivre le développement du projet.

La première réunion a fait l'objet d'un compte-rendu disponible sur le site internet du projet, en cliquant ici :

<https://blog.groupevaleco.com/projeteoliendeconchysurcanche/actualites>

Le groupe de travail doit se réunir une troisième fois, fin 2025, pour présenter :

- l'implantation définitive retenue
- les photomontages
- les mesures d'accompagnement

## Résultat des études

L'équipe de Valeco rappelle que les études présentées ne sont pas réalisées en interne, des bureaux d'études indépendants sont missionnés pour analyser le projet et ses impacts potentiels. Valeco s'appuie ensuite sur ces données objectives pour concevoir le parc éolien, en veillant à anticiper les effets du projet sur le territoire et à préserver le cadre de vie des habitants.

### ➔ Étude acoustique

#### Principe et méthodologie de l'étude acoustique

##### Rappels des différentes étapes :

1. Mesurer le bruit résiduel (bruit de fond) pour connaître l'environnement sonore actuel
2. Modéliser le niveau sonore du parc
3. Ajuster (si nécessaire) le fonctionnement des éoliennes pour
  - respecter la réglementation française
  - + 5 dB le jour et +3dB la nuit
4. Contrôle une fois le parc construit via
  - une nouvelle mesure chez les riverains
  - pendant la première année de fonctionnement

Étude d'impact,  
prévue pour fin  
2025

Lisa Robert, assistante cheffe de projet, Valeco, a présenté la méthodologie de l'étude acoustique conduite dans le cadre du développement du projet :

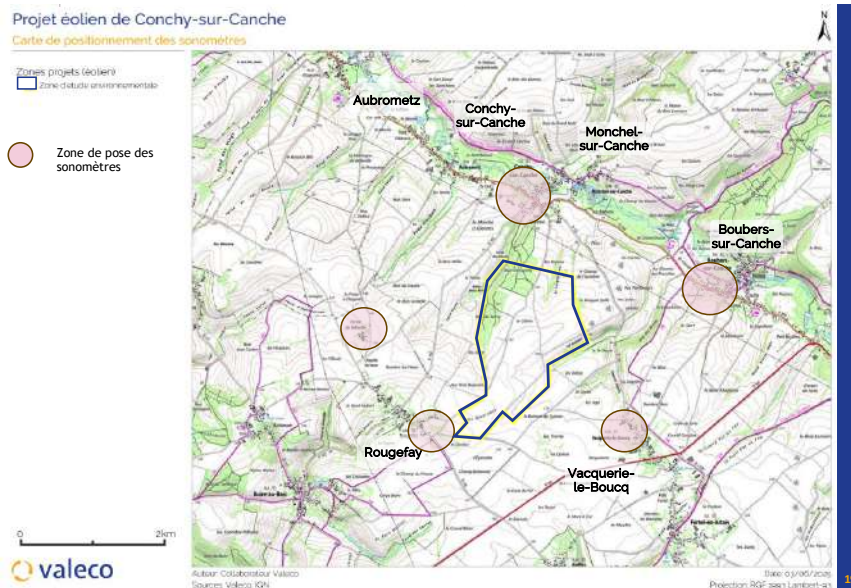
1. Mesurer le bruit de fond existant, c'est-à-dire le niveau sonore actuel sans éoliennes
2. Modéliser le niveau sonore du futur parc, pour vérifier le respect de la réglementation en vigueur par l'émergence du parc éolien
  - +5dB le jour et +3dB la nuit

Les résultats de l'étude sont attendus pour fin 2025.

##### Étape 1

- Étude réalisée par Delhom Acoustique
- Installation de 5 sonomètres au droit d'habitations proches de la zone projet
  - Mesures en avril 2025
  - Durée: 3 semaines
    - début du printemps
    - échantillon représentatif de conditions types
    - feuillage limité, présence de vents fort





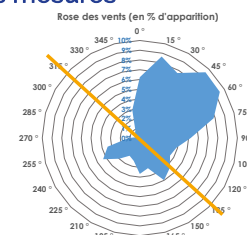
Le bureau d'études indépendant Delhom Acoustique a été mandaté pour réaliser les mesures de bruit de fond dans le cadre du projet. Cinq sonomètres ont été installés autour de la zone d'étude au mois d'avril 2025, à proximité des premières habitations. Leur implantation a été définie à la suite d'une campagne de sollicitation des habitations concernées.

Suite à une question, l'équipe de Valeco précise que la réglementation française n'indique pas de distance à respecter pour l'installation des sonomètres. L'objectif est d'avoir le bruit de fond le plus représentatif.

## Résultats des mesures du bruit résiduel (sans éoliennes)

6 classes homogènes par localisation, en fonction des critères suivants :

- 3 périodes horaires identifiées
  - Jour: 7h – 19h
  - Soirée: 19h – 22h
  - Nuit: 22h – 7h
- 2 secteurs de vents mesurés
  - Nord-est
  - Sud-Ouest



Groupe de travail n°2 – Projet éolien de Conchy-sur-Canche – 4 juin 2025

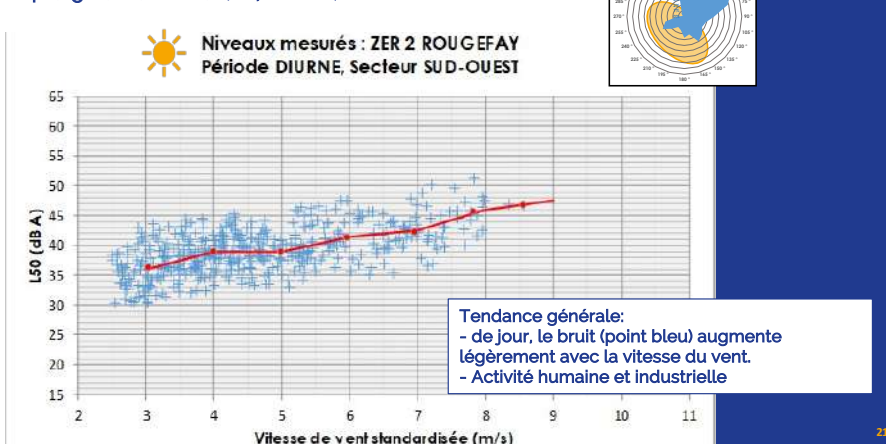
Une classe homogène représente « les conditions dans lesquelles un environnement sonore est similaire ».

Chaque classe homogène est analysée indépendamment.

Au total, 6 classes homogènes ont été identifiées en fonction de 2 facteurs dans lequel l'environnement sonore est similaire :

- La période horaire : journée, soirée, nuit
- Le sens du vent

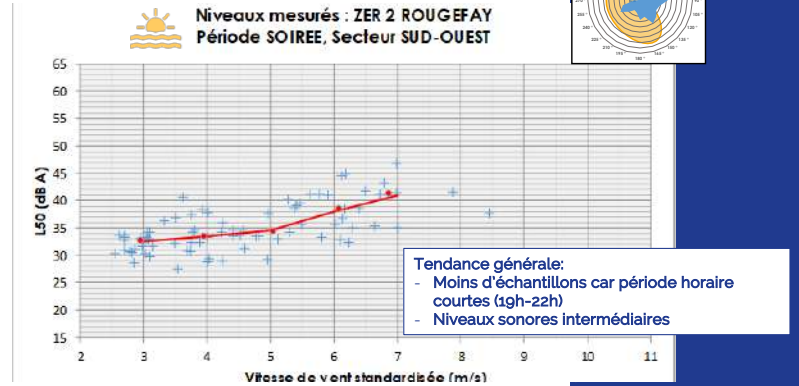
Bruit mesuré en avril 2025 – sonomètre de Rougefay :  
 le bruit (points bleus) augmente légèrement avec la vitesse du vent :  
 30 à 45 dB à 3m/s (10,8 km/h)  
 41 à 52 dB à 8m/s (28,8km/h)



L'équipe de Valeco a présenté les premiers résultats relevés par le sonomètre installé à Rougefay. Chaque croix bleue sur le graphique correspond à une période de mesure de 10 minutes, ici en journée, pour un vent provenant du sud-ouest. Ces relevés permettent d'observer l'évolution du bruit de fond (sans les éoliennes du projet de Valeco) à Conchy-sur-Canche.

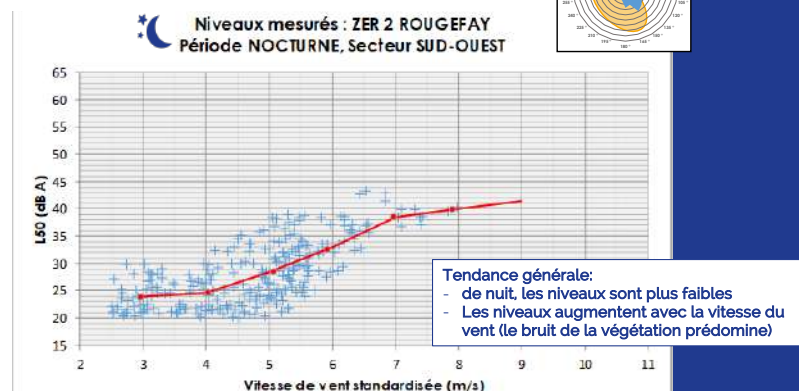
On constate ainsi qu'en journée, plus la vitesse du vent est élevée, plus le bruit de fond augmente. Les niveaux mesurés varient de 30 à 52 dB selon la force du vent.

Bruit mesuré en avril 2025 – sonomètre de Rougefay :  
 le bruit (points bleus) augmente légèrement avec la vitesse du vent :  
 27 à 35 dB à 3m/s (10,8 km/h)  
 35 à 47 dB à 7m/s (25,2km/h)



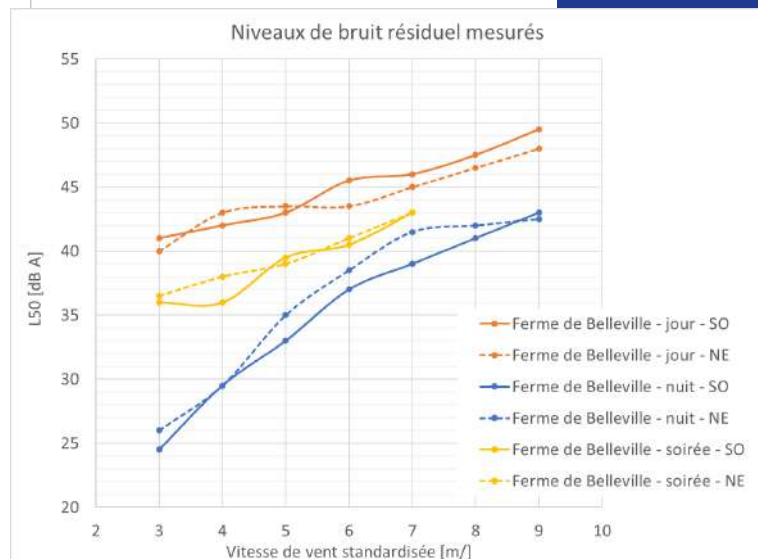
En soirée, la même tendance est observée, bien que les niveaux sonores soient généralement un peu plus faibles du fait de moindres activités humaines.

Bruit mesuré en avril 2025 – sonomètre de Rougefay :  
 le bruit (points bleus) augmente légèrement avec la vitesse du vent :  
 20 à 30 dB à 3m/s (10,8 km/h)  
 40 dB à 7m/s (28,8km/h)



De nuit, les niveaux sonores sont les plus bas et suivent également l'augmentation de la vitesse du vent, avec des valeurs comprises entre 20 et 40 dB.

## ÉTUDE ACOUSTIQUE



Groupe de travail n°2 - Projet éolien de Conchy-sur-Canche - 4 juin 2025

27

## ÉTUDE ACOUSTIQUE

L'étude a permis de caractériser le bruit résiduel autour de la zone projet pour les 2 régimes de vents principaux :

- De jour, les niveaux sonores sont plus forts que de nuit (activités humaines).
- De nuit, les niveaux sonores évoluent avec la vitesse du vent : le bruit végétatif est prédominant.
- Une période intermédiaire, de 19h à 22h, a été identifiée, avec des niveaux intermédiaires.

Groupe de travail n°2 - Projet éolien de Conchy-sur-Canche - 4 juin 2025

34

La prochaine étape de modélisation sonore permettra d'ajuster au besoin les modalités de fonctionnement du parc éolien.

### Maîtrise de l'environnement sonore

Jean-Marc Dupuich souligne qu'en raison de la baisse générale du bruit ambiant la nuit, une éolienne produisant un même niveau sonore de jour et de nuit sera perçue plus facilement la nuit. Un habitant de Boubers-sur-Canche signale également que sa maison, située sous le sens du vent du parc éolien des Tambours, est exposée au bruit. Dominique Coquet, maire de Conchy-sur-Canche, ajoute qu'il lui arrive aussi d'entendre les éoliennes de ce parc, notamment en conditions orageuses.

Emma Therial rappelle que le parc éolien des Tambours date de 2007. Les éoliennes actuellement envisagées sont plus récentes et bénéficient de

progrès technologiques en matière acoustique, comme l'ajout d'ailettes biomimétiques sur les pales, destinées à réduire les émissions sonores.

Après la mise en service du parc, un suivi acoustique réglementaire sera réalisé au cours de la première année d'exploitation. Si des dépassements sont constatés, des plans de bridage pourront être renforcés. Cela consiste à ralentir ou arrêter certaines éoliennes dans des conditions spécifiques (vitesse de vent, orientation, météo) pour garantir le respect des seuils réglementaires.

### Niveau sonore des variantes d'implantation

Un participant interroge Valeco sur le lien entre la hauteur d'une éolienne et le bruit qu'elle génère, afin de comparer l'impact sonore des différentes variantes d'implantation. Emma Therial explique que la différence de hauteur entre variantes (8 m) est trop faible pour entraîner un écart significatif de bruit.

L'équipe de Valeco précise qu'elle privilégie la variante avec l'impact le plus faible, en s'éloignant notamment de la commune la plus proche, Rougefay. Le bruit suit la direction du vent, qui dans ce cas est dominant de l'ouest vers l'est.

Enfin, Claire Benassi rappelle qu'une étude acoustique spécifique doit être réalisée pour chaque parc éolien et la variante retenue. Les résultats d'autres projets de Valeco ne sont donc pas transposables à Conchy-sur-Canche.

Enfin, Valeco a l'obligation de choisir, pour le dossier, le modèle d'éolienne le plus impactant et d'envisager le scénario le plus défavorable, dans un souci de protection du cadre de vie.

## ➔ Étude écologique

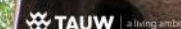
### Principe et méthodologie de l'étude écologique

## ÉTUDE ÉCOLOGIQUE

Étude écologique réalisée par TAUW France

Inventaire de la biodiversité :

- Menée sur 4 saisons pour
  - insectes
  - oiseaux
  - chauves-souris
  - mammifères
  - amphibiens
  - reptiles
- Anticiper les effets potentiels des éoliennes sur les écosystèmes



Type(s) d'intervention	Intervenant(s)	Qualification(s)
Supervision et rédaction de l'étude*	Maxime LARMERE	Team Leader (spécialiste Oiseaux)
	Alexis CROISSIAU	Ingénieur et responsable de l'étude (spécialiste Oiseaux)
	Laure IZYDORCZYK	Chef de projets (spécialiste Oiseaux et réglementaire)
Inventaires faunistiques	Marie VAN DE GINSTE	Ingénieure d'études (spécialiste Oiseaux)
	Noé ROLLET-MARQUIS	Technicien faune (spécialiste Insectes)
	Arthur SAVART	Ingénieur d'études (spécialiste Chauves-souris)
	Marion COSSART	Ingénieure d'études (spécialiste Flore/Habitats et zones humides)
	Léa ZENNATI	Ingénieure d'études (spécialiste Oiseaux et Chauves-souris)
Inventaires floristiques	Céline DECAUX	Technicienne faune
Cartographie	Marion COSSART	Ingénieure d'études (spécialiste Flore/Habitats et zones humides)
	Séverine BIGARD	Cartographe

groupe de travail n°2 - Projet éolien de Conchy-sur-Canche - 4 juin 2025

## ÉTUDE ÉCOLOGIQUE



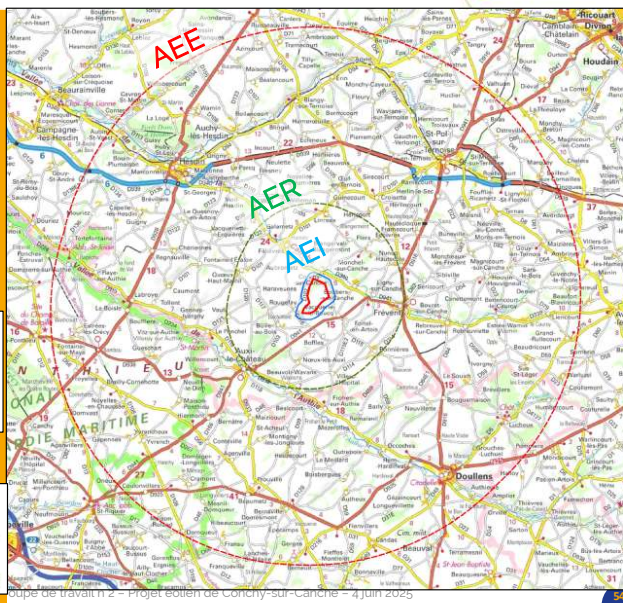
Inventaire de la biodiversité :

- Localisation des aires d'études

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate (500 m)
- Aire d'étude rapprochée (6 km)
- Aire d'étude éloignée (20 km)



Source : IGN  
 Auteur : TAUW France, 2024  
 Projet No : 1622260  
 Echelle : 1:200 000



Laura Izydorczyk, cheffe de projet au sein du bureau d'études TAUW, présente la méthodologie de l'étude d'impact écologique, menée sur une période d'un an et couvrant les quatre saisons.

L'analyse écologique repose sur trois niveaux d'échelle :

- AEE (20 km) : permet d'identifier les grands espaces naturels autour du projet et s'appuie sur une revue bibliographique des espèces connues dans le secteur.
- AER (6 km) : analyse les enjeux écologiques locaux et les continuités écologiques. À la demande de Valeco, certaines activités comme la pisciculture de Monchel-sur-Canche ont également été prises en compte.

- AEI : correspond à la zone d'implantation potentielle. Elle fait l'objet de relevés de terrain détaillés, complétés par des observations dans un rayon de 500 m.

L'étude écologique comprend également des relevés de terrain réalisés par observation directe, indices de présence (traces, nids) ou détection auditive. Cette étude vise à réaliser un inventaire complet de la biodiversité (faune et flore).

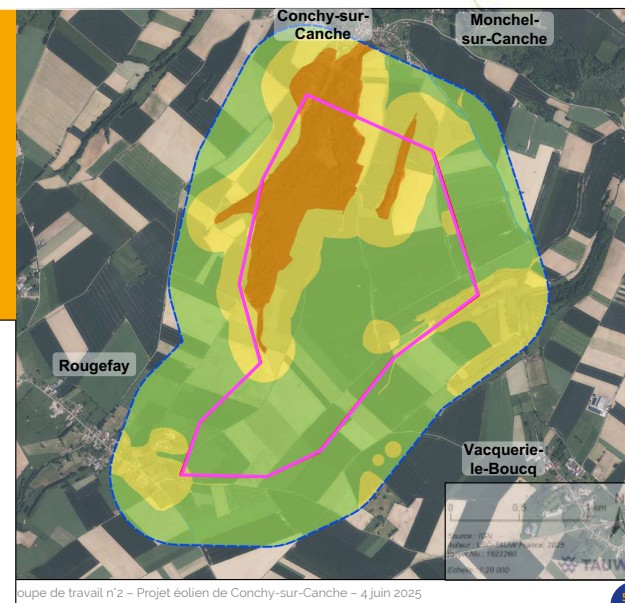
### Résultats de l'étude écologique

## ÉTUDE ÉCOLOGIQUE



Inventaire de la biodiversité :

- Périmètre d'étude immédiat
- Synthèse des résultats

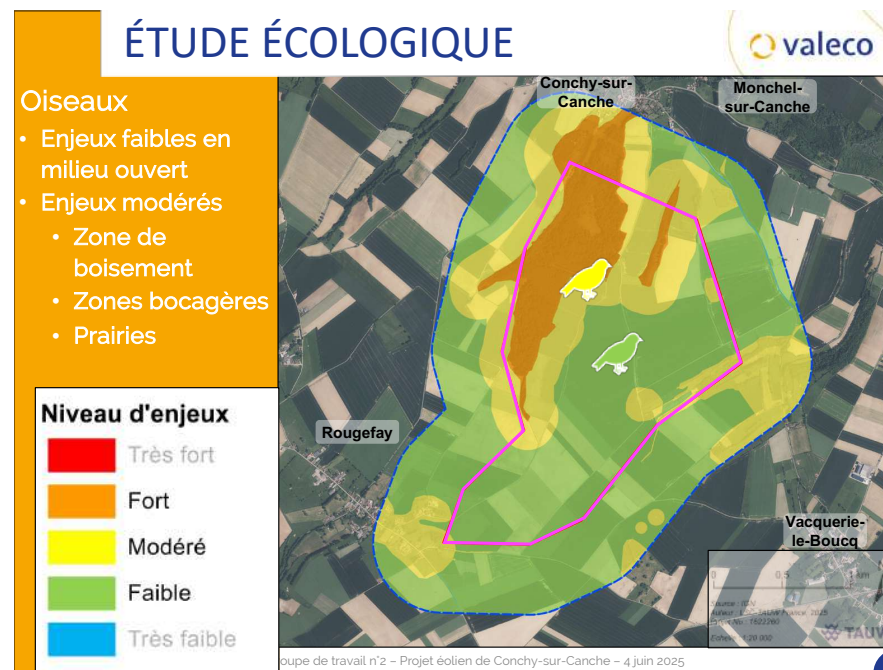


L'étude écologique, menée sur quatre saisons, a permis de caractériser les niveaux d'enjeu écologiques sur l'aire d'étude immédiate du projet et ainsi identifier les zones les plus favorables à l'implantation des éoliennes d'un point de vue environnemental.

- Enjeux forts : Les milieux boisés concentrent les enjeux les plus importants. Ils attirent une biodiversité riche, notamment en raison de leur rôle de refuge, de reproduction et d'alimentation.
- Enjeux modérés : Autour des boisements, les prairies et pâtures restent attractives pour certaines espèces. Une zone humide à l'est du site présente également un enjeu modéré en raison de sa diversité écologique. Les villes et villages voisins peuvent également servir de refuge notamment pour les chauves-souris.
- Enjeux faibles : Les grandes cultures, peu favorables à la biodiversité, sont des zones à enjeux faibles.

Le CPIE demande si une collaboration a été établie avec le Groupe Ornithologique et Nature. TAUW a précisé que des demandes de données ont été adressées au Groupe Ornithologique et Nature et à Picardie Nature. Ces organismes sollicitent actuellement des informations auprès de réseau de partenaires, et une réponse est en attente.

## Résultats - avifaune



Marie Van de Ginste, ingénieur d'études chez TAUW, explique que les enjeux liés à l'avifaune sont globalement très faibles à faibles dans les milieux ouverts de la zone d'étude. Ces espaces présentent peu d'intérêt pour l'alimentation ou la reproduction, quelle que soit la saison. Aucun grand axe migratoire n'a été identifié, et les zones de reproduction observées se concentrent en périphérie des boisements, qui offrent des conditions plus favorables.

Bertrand Cuvilliez, propriétaire de la parcelle accueillant le mât de mesure, signale une mortalité avifaune importante, en particulier chez les pigeons voyageurs du nord. Il estime que les câbles du mât ne sont pas suffisamment visibles, ce qui pourrait contribuer à cet impact évitable.

Valeco s'est engagé à intervenir rapidement au niveau du mât de mesure pour constater ces éléments. À ce jour, aucune mortalité n'a été signalée sur ses mâts de mesure. Claire Benassi, précise que le mât de mesure sera retiré en novembre 2025.

*Réponse apportée sur la base d'éléments fournis par Valeco a posteriori de la réunion*

L'équipe de maintenance du mât de mesure est intervenue sur le site sans constater de mortalité ni de présence de plumes aux alentours. Aucun défaut n'a été relevé, le mât étant toujours équipé des croisillons de balisage anticollision qui garantissent sa visibilité.



*Photo du mât de mesure vue vers le haut depuis le pied à l'installation.  
On distingue les haubans, avec un croisillon de balisage anticollision (entouré en orange).*

Par ailleurs, Valeco a lancé un suivi spécifique de la mortalité avec TAUW Environnement, comprenant 2 sorties sur le terrain (en période de reproduction et période postnuptiale).

La première sortie a eu lieu le jeudi 31 juillet 2025, la zone autour du mât de mesure a été prospectée à pied et aucun cas de mortalité avifaune n'a été constaté.



*Photo prise au pied du mât de mesure le 31 juillet 2025*

## ÉTUDE ÉCOLOGIQUE



### Insectes et mammifères

- Enjeux faibles
- Espèces communes
- 1 espère d'écureuil roux protégée



Groupe de travail n°2 - Projet éolien de Conchy-sur-Canche - 4 juin 2025

61

L'étude a identifié principalement des espèces communes, tant pour les insectes que pour les mammifères. Un seul enjeu ponctuel a été relevé : la présence de l'écureuil roux, observé dans le grand boisement de Conchy-sur-Canche. De manière générale, les enjeux sont considérés comme faibles pour ces groupes dans l'aire d'étude.

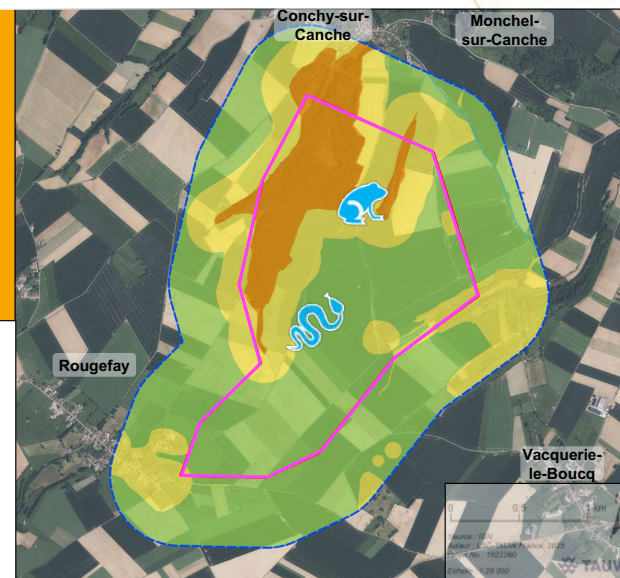
## Résultats – Amphibiens et reptiles

## ÉTUDE ÉCOLOGIQUE



### Amphibiens et reptiles

- Enjeux très faibles
- Pas d'habitats favorables



Groupe de travail n°2 - Projet éolien de Conchy-sur-Canche - 4 juin 2025

62

Concernant les amphibiens et reptiles, aucun individu n'a été observé lors des inventaires, en raison d'habitats peu favorables dans la zone d'implantation. La présence de certaines espèces reste possible à proximité de la pisciculture. Les milieux ouverts présentent un enjeu faible, tandis que les zones boisées sont classées à enjeu modéré du fait de leur potentiel d'accueil.

L'équipe de TAUW indique avoir demandé à Valeco d'engager les démarches auprès des propriétaires des bois privés afin de réaliser des relevés écologiques sur site. Valeco a contacté ces propriétaires, mais les demandes sont restées sans réponses ne permettant pas l'accès à l'ensemble des espaces boisés privés.

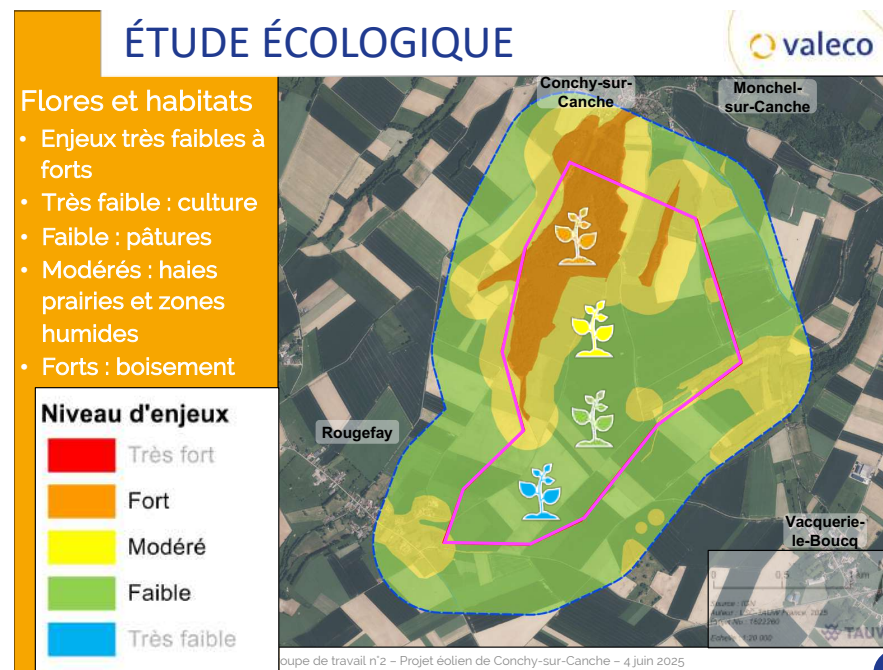
Jean-Marc Dupuich exprime son étonnement face à l'absence de comptage direct des batraciens, estimant que l'enjeu modéré repose uniquement sur une extrapolation.

Le bureau TAUW confirme que ces milieux constituent des habitats favorables aux batraciens. En l'absence d'observations directes, l'enjeu est néanmoins évalué comme modéré par mesure de précaution, compte tenu de la qualité et du potentiel de ces habitats à accueillir ces espèces. Dans ce type de situation, où un milieu est favorable sans être directement accessible pour des relevés, le bureau d'études applique des projections conservatrices afin de garantir la préservation du site.

**En l'absence de relevés dans certains bois privés, potentiels habitats de batraciens, l'enjeu batracien de ces bois a été classé modéré et aucun chemin ou éolienne n'y seront construits.**

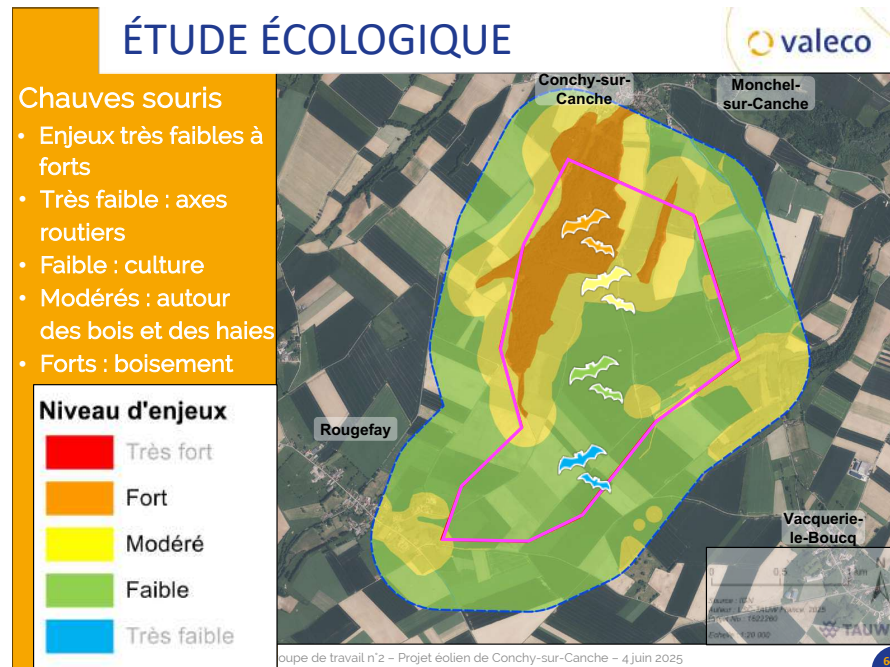
Valeco rappelle également que les cartes présentées sont une synthèse des enjeux mais que ces éléments figureront de façon détaillée dans le cadre de la consultation publique.

## Résultats – Flores et habitats



Les enjeux écologiques liés à la flore varient en fonction des milieux : ils sont très faibles dans les espaces ouverts, comme les parcelles cultivées, et augmentent progressivement jusqu'à devenir forts dans les zones boisées, qui présentent une plus grande diversité d'habitats.

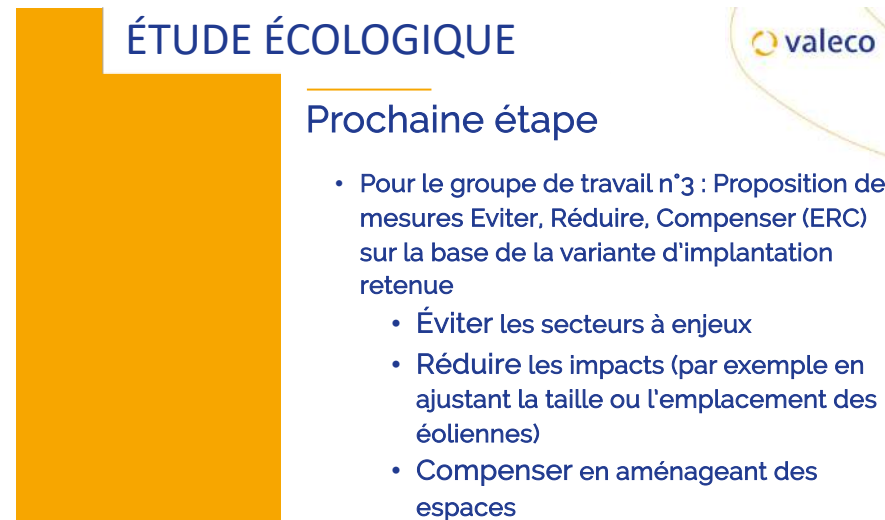
## Résultats – chauves-souris



Une attention particulière est portée aux chauves-souris dans le cadre du développement d'un parc éolien car inventoriées à l'aide de capteurs acoustiques installés sur le mât de mesure, notamment durant les périodes de reproduction et de transit.

Concernant les chauves-souris, le bureau d'étude explique que les enjeux sont jugés plus forts à proximité des boisements et de la zone humide située au nord de la zone d'étude, qui offrent des conditions favorables pour l'alimentation, le repos ou le transit. Les centres-bourgs constituent également des espaces de refuge, avec des enjeux modérés. En revanche, les espaces agricoles ouverts et les axes routiers présentent des enjeux faibles.

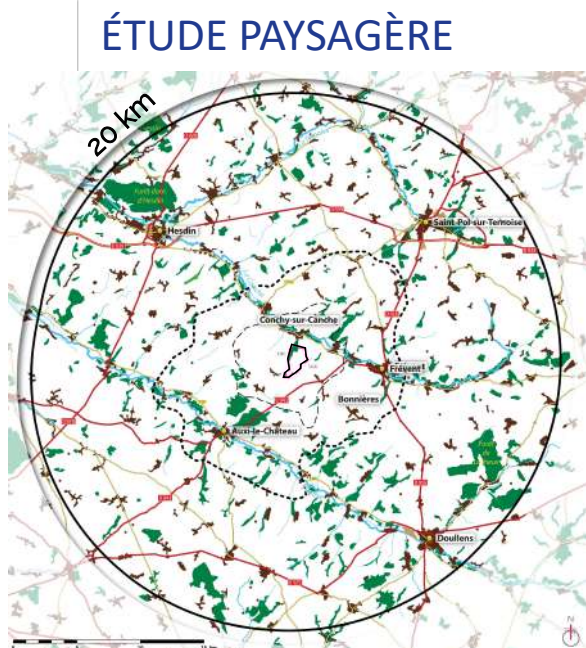
## Recommandations écologiques



L'équipe de TAUW recommande à Valeco de respecter une distance minimale de 200 mètres entre les éoliennes et les zones boisées, et de privilégier une implantation sur la partie sud de la zone d'étude. Le bureau d'études accompagnera également le projet dans la définition de mesures de compensation visant à limiter son impact environnemental.

## ➔ Étude paysagère

### Méthodologie de l'étude paysagère



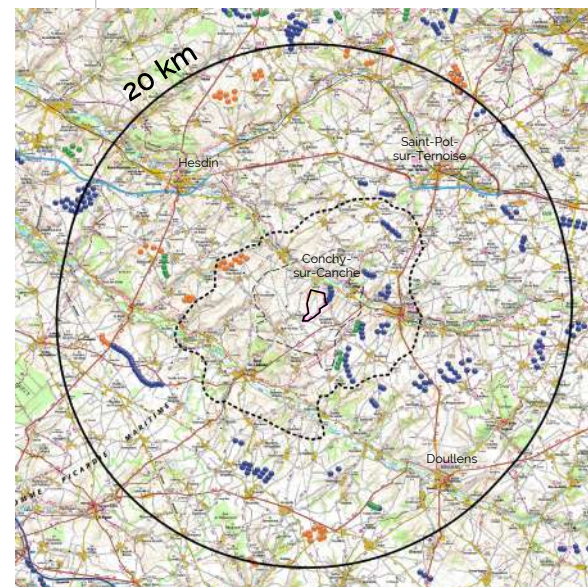
Étude réalisée par  
Matutina  
État initial finalisé

Évaluer l'intégration  
du projet en vue de la  
réalisation des  
photomontages

Étude réglementaire :  
• Loi Paysage 1993  
• Code du Patrimoine  
• Code de  
l'environnement

- le contexte éolien local, en tenant compte des parcs existants ou en projet ayant reçu un avis de la MRAe

## ÉTUDE PAYSAGÈRE



Prise en compte  
dans un rayon de  
20km des  
éléments suivants :

- Sensibilités  
paysagères
- Sensibilités  
patrimoniales
- Contexte éolien  
local

- en exploitation
- autorisées
- en instruction

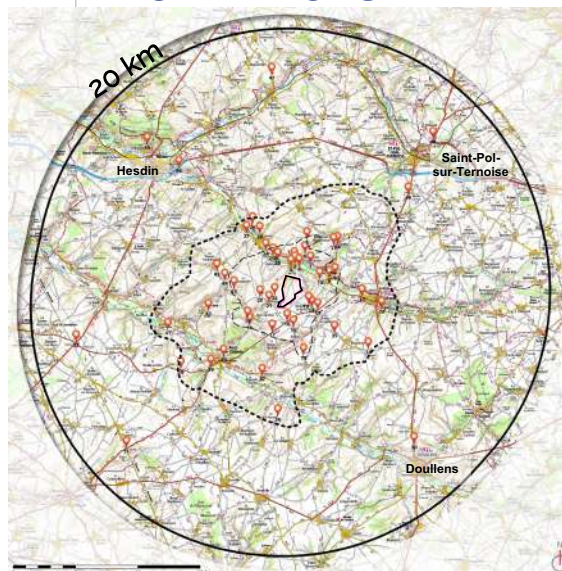
Sur l'aspect paysager, Julien Lecomte, du bureau d'études Matutina, a rappelé que la méthodologie appliquée pour l'implantation d'un parc éolien est strictement encadrée par la loi Paysage de 1993, le Code du patrimoine et le Code de l'environnement. L'objectif est d'évaluer l'intégration du projet dans son environnement.

L'étude paysagère prend en compte :

- les grandes unités de paysage du territoire, situé sur un plateau entre la Canche et l'Authie
- l'ensemble des monuments et sites patrimoniaux recensés ou protégés dans un rayon de 20 km

## Réalisation des prises de vue pour les photomontages

### ÉTUDE PAYSAGÈRE



Carte des points de prise de vue des photomontages  
• 50 photomontages

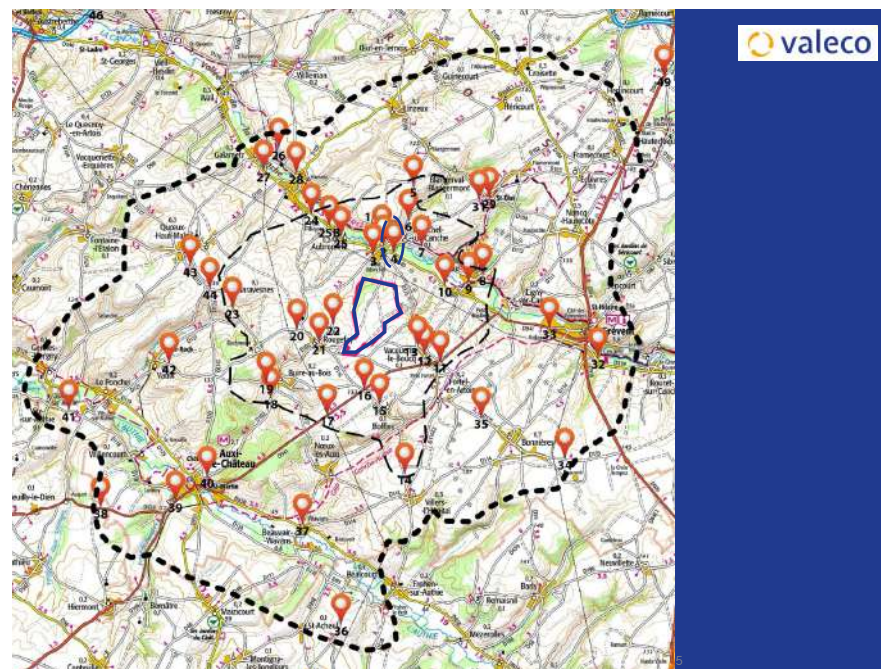
Groupe de travail n°2 - Projet éolien de Conchy-sur-Canche

44

La méthodologie paysagère s'appuie sur un périmètre d'étude de 20 km, découpé en trois zones autour de la zone d'implantation potentielle (ZIP) :

- une aire d'étude immédiate, au plus près du projet, qui intègre les espaces présentant les indices de sensibilité les plus élevés
- une aire d'étude rapprochée, de 5 à 7 km autour de la ZIP, où l'incidence visuelle reste significative
- une aire d'étude éloignée, jusqu'à 20 km, où l'impact visuel est moindre

Au total, 50 photomontages sont prévus, majoritairement dans les aires immédiate et rapprochée. Un photomontage sera réalisé pour chaque prise de vue (voir carte ci-dessus).



Julien Lecomte explique que le choix des photomontages ne peut être exhaustif, mais vise à être représentatif du territoire. Lors de l'instruction du dossier, les services de l'État pourront demander des photomontages complémentaires si nécessaire. Il précise également que toutes les prises de vues sont réalisées depuis des lieux publics accessibles, à l'exception de certains photomontages effectués depuis des sites inscrits et protégés.

## ÉTUDE PAYSAGÈRE

Prise de vue n°4

Depuis Conchy-sur-Canche



## ÉTUDE PAYSAGÈRE

Prise de vue n°22

Depuis Rougefay



Julien Lecomte a présenté :

- La prise de vue n°4, depuis la sortie de Conchy-sur-Canche. Les éoliennes visibles sur cette image sont celles du parc éolien des Tambours
- La prise de vue n°22, depuis la sortie de Rougefay

Un calcul de la zone d'implantation visuelle, volontairement conservateur, est réalisé afin de définir une zone maximale de visibilité et d'invisibilité, permettant de déterminer les points de vue.

Ces prises de vue serviront de base pour la réalisation des photomontages, qui consisteront à intégrer les éoliennes selon le scénario d'implantation retenu par Valeco.

### Une étude paysagère dédiée au site du Château de Flers

## ÉTUDE PAYSAGÈRE

### Étude paysagère dédiée au Château de Flers

- ✓ Rencontre organisée le 2 mai avec le Bureau d'études paysager (Matutina)
- ❑ Réalisation d'un carnet de photomontages depuis le Château de Flers
  - ❑ + de 20 photomontages depuis le château et son parc
- ❑ Réalisation d'une coupe topographique au 1 : 5000

Dans le cadre de la protection du château de Flers, classé au titre de la loi de 1913, des prises de vue ont été réalisées depuis un site privé. Valeco a décidé de s'engager auprès des propriétaires du château pour la réalisation d'un carnet complet de photomontages dédié à partir de ce site.

Une rencontre s'est tenue le 2 mai en présence du bureau d'études paysager Matutina, de Valeco, et des propriétaires du château, pour organiser les prises de vue nécessaires à la réalisation de ce carnet. Ces prises de vue ont été effectuées conformément à la réglementation,

depuis les parties accessibles du bâtiment, à savoir les ailes, le premier étage, ainsi que le parc du château, également classé.

Valeco a ainsi convenu avec les propriétaires :

- La réalisation d'un carnet d'environ X photomontages depuis le château et son parc
- La réalisation d'une coupe topographique au 1:5000

### Prise de vue depuis les escaliers du Château de Flers



### Vue aérienne du Château de Flers

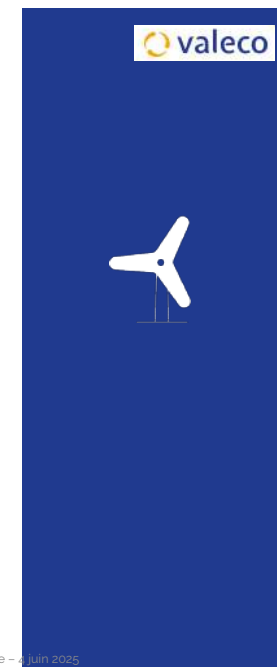


### Réalisation des photomontages

## ÉTUDE PAYSAGÈRE

### Prochaine étape (sur la base de l'implantation retenue)

- Réalisation des photomontages depuis les prises de vues présentées
- Réalisation des études à 360° pour tous les villages situés dans un rayon de 5 km autour du projet
- Prévues pour septembre 2025



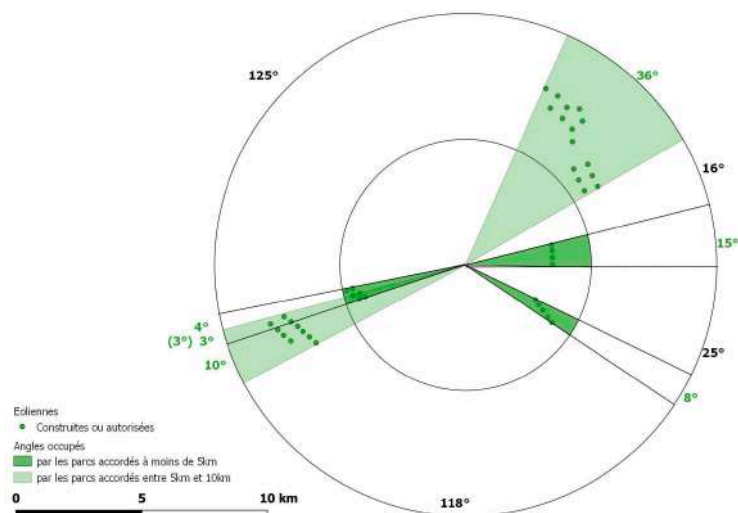
Groupe de travail n°2 - Projet éolien de Conchy-sur-Canche - 4 juin 2025

Une fois l'implantation retenue par Valeco, les prochaines étapes de l'étude paysagère consisteront à :

- réaliser les photomontages depuis les points de vue présentés
- réaliser des photomontages à 360° dans le cadre de l'étude dite « d'encerclement »

Julien Lecomte précise que cette étude à 360° concerne tous les villages situés dans un rayon de 5 km autour du projet. Elle vise à produire, aux entrées et sorties de ces communes, des photomontages panoramiques à 360° pour évaluer si une impression d'encerclement par les parcs éoliens existants ou en projet peut être perçue depuis le centre des villages et des analyses de perception angulaire comme présentée ci-après.

*Réponse apportée sur la base d'éléments fournis par Valeco a posteriori de la réunion*



*Exemple d'analyse issue de la méthodologie de la DREAL Hauts-de-France*

Le schéma présenté ci-dessus est un exemple produit par les services de l'État qui ne correspond pas au projet actuel. L'objectif de cette représentation est de mesurer si, depuis les villages, un effet « d'encerclement » par les parcs existants et en projet peut être ressenti :

- Si la somme des angles où des éoliennes ne sont pas visibles est supérieure à 160° : il n'y a pas de risque d'encerclement
- Si la somme des angles est comprise entre 90° et 160° : le risque d'encerclement varie de faible à fort
- Si la somme est inférieure à 90° : l'encerclement est avéré

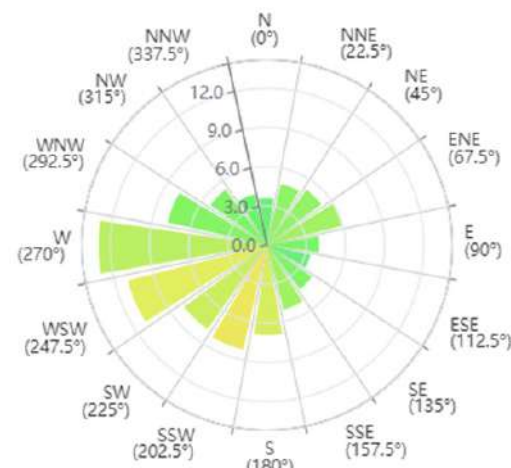
Pour consulter la méthodologie complète de la DREAL sur l'évaluation de l'impact paysager des projets éoliens, vous pouvez [cliquer ici](#).

Ces différents types de photomontages seront présentés lors du groupe de travail n°3.

## Présentation des variantes d'implantation

Sur la base des résultats des études écologiques, paysagères et acoustiques en cours, Emma Therial souligne que Valeco intègre l'ensemble de ces paramètres pour élaborer différents scénarios d'implantation, afin de retenir celui qui concilie au mieux les enjeux environnementaux et la préservation du cadre de vie.

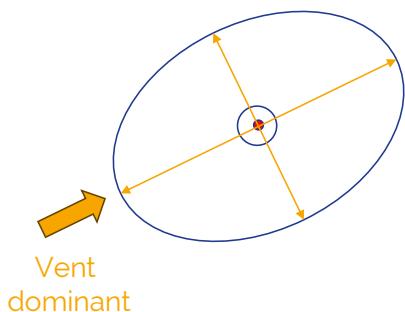
### ➔ Ressource en vent



Vitesse moyenne du vent : 6.37 m/s

Le vent dominant, mesuré depuis le mât de mesure, souffle principalement du secteur ouest/sud-ouest avec une vitesse moyenne de 6,37 m/s. Ce potentiel éolien est suffisant pour envisager l'implantation d'éoliennes.

## MATÉRIALISATION DU SILLAGE D'UNE ÉOLIENNE

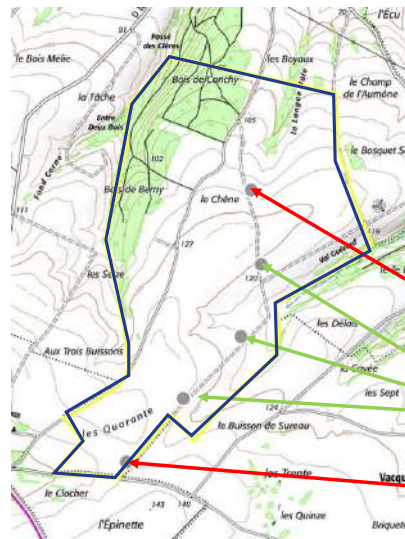


Vue de dessus

- Le point rouge est le mât de l'éolienne
- Le premier cercle représente l'espace occupé par les pales
- L'ellipse correspond au sillage, qui matérialise les turbulences créées par une éolienne sur l'éolienne suivante

Pour limiter les turbulences entre éoliennes (effet de sillage), un espacement de plusieurs centaines de mètres est prévu entre chaque éolienne, selon leur taille et les vents dominants (voir schéma ci-dessus). L'objectif est d'aligner les éoliennes en face du vent dominant afin d'éviter les perturbations pouvant réduire leur productivité.

## ➔ Contraintes réglementaires sur la hauteur des éoliennes en bout de pale



Aéronautique - Plafonds aériens  
 Zones projets (éolien)  
 Zone d'étude environnementale  
 Implantation de consultation

- Aviation civile – Plafond à 173m
- Armée – Plafond à 100m
- Armée – 173m validée
- Armée – Plafond à 165m

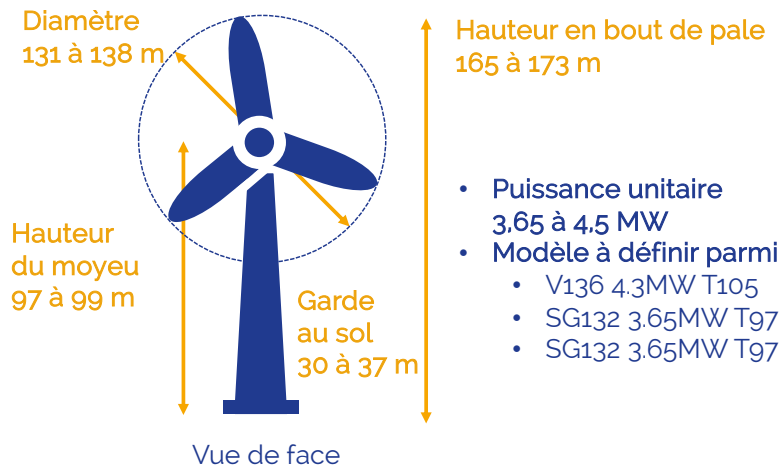
Groupe de travail n°2 – Projet éolien de Conchy-sur-Canche – 4 juin 2025

L'équipe de Valeco a consulté la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) et l'armée, qui ont fixé des hauteurs maximales pour les éoliennes sur la zone d'implantation. La DGAC autorise une hauteur maximale en bout de pale de 173 m sur l'ensemble de la zone. Les services de l'armée précisent :

- Zone nord : hauteur maximale de 100 m. Emma Thierial précise qu'aucune éolienne de cette hauteur n'est fabriquée, et qu'aucune ne sera implantée dans cette zone.
- Zone centrale : hauteur maximale autorisée de 173m
- Zone sud : hauteur maximale autorisée de 165m

### 3 variantes d'implantation

## GABARIT DES ÉOLIENNES



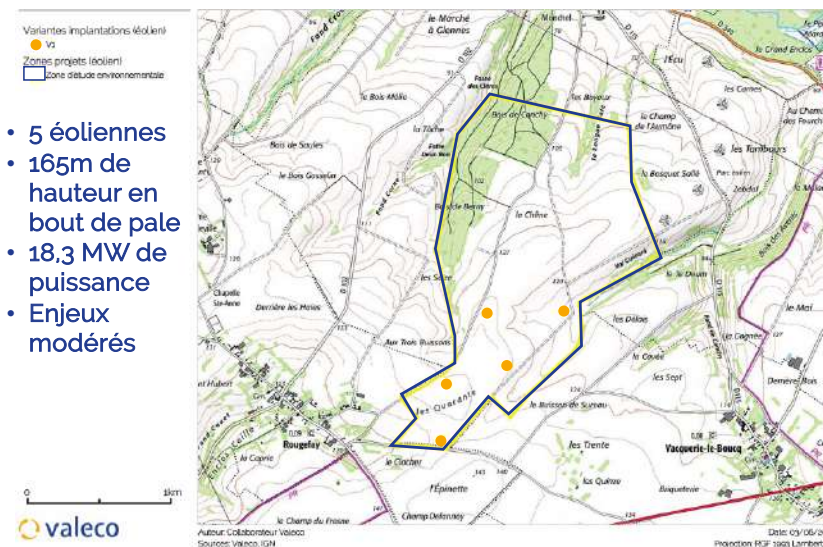
## LES VARIANTES D'IMPLANTATION

Variante	1	2	3
Nombre d'éoliennes	5	4	3
Hauteur en bout de pale	165m	165m	173m
Garde au sol	34 m	34 m	37m
Puissance	18,3 MW	15,1 MW	12,9 MW
Équivalent nombre d'habitants	18 000	15 000	12 850
Enjeux Environnementaux	Modérés	Modérés	Faibles
Enjeux Biodiversité	Modérés	Faibles	Faibles
Enjeux Paysage	Modérés	Faibles	Faibles

Après synthèse des enjeux, Emma Therial indique que plusieurs variantes d'implantation ont été comparées afin de déterminer celle qui s'intègre le mieux à l'environnement tout en optimisant la production électrique.

### Variante d'implantation n°1 : 5 éoliennes, 165m de hauteur en bout de pale

## VARIANTE D'IMPLANTATION N°1



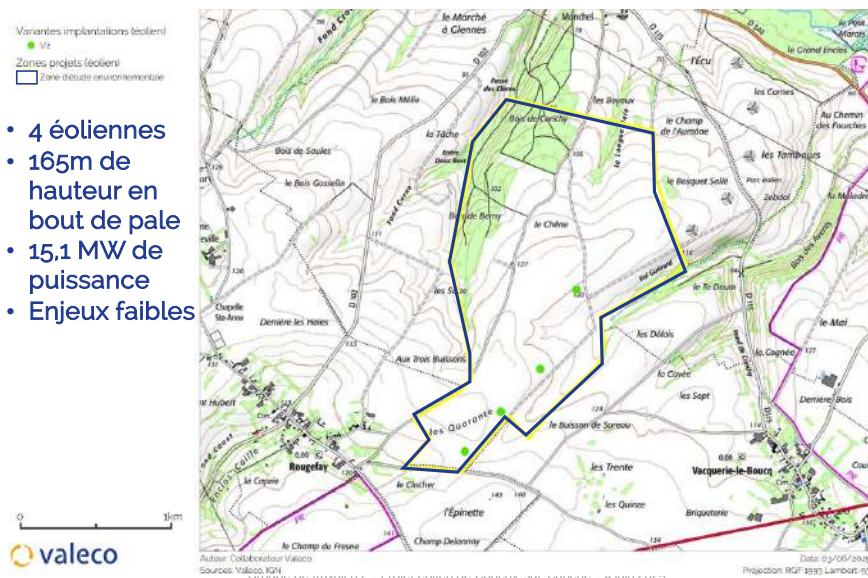
Groupe de travail n°2 - Projet éolien de Conchy-sur-Canche - 4 juin 2025

La variante d'implantation n°1 comprend 5 éoliennes d'une hauteur maximale de 173m. Valeco ne la privilégie pas en raison de plusieurs points :

- proximité des éoliennes entraînant des effets de sillage
- une éolienne au nord trop proche d'une zone de boisement à forts enjeux écologiques
- une éolienne au sud située proche de la commune de Rougefay

**Variante d'implantation n°2 : 4 éoliennes, 165m de hauteur en bout de pale**

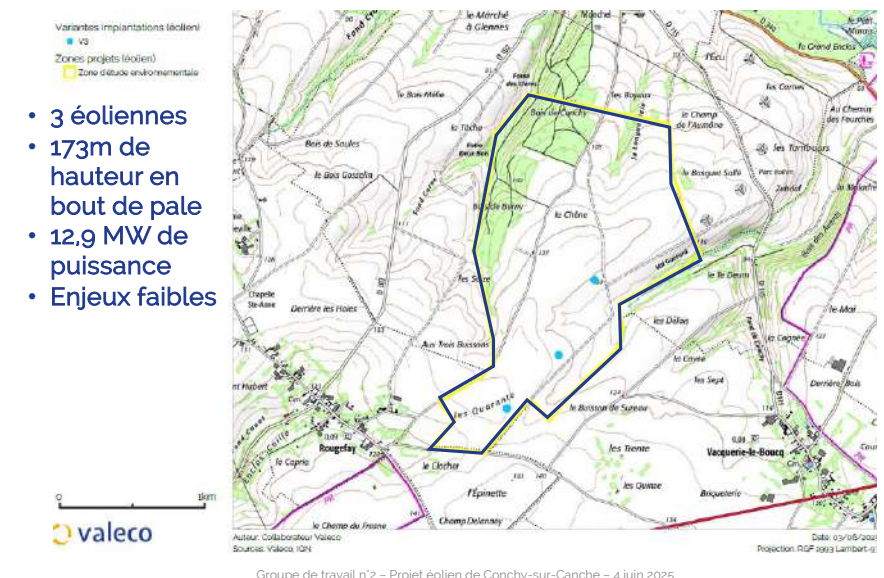
**VARIANTE D'IMPLANTATION N°2**



La variante n°2 prévoit 4 éoliennes d'une hauteur maximale de 165 m en bout de pale. Elle inclut toutefois une éolienne estimée trop proche de Rougefay.

**Variante d'implantation n°3 : 3 éoliennes, 173m de hauteur en bout de pale**

**VARIANTE D'IMPLANTATION N°3**



La variante n°3, comprenant 3 éoliennes de 173 m de hauteur maximale, est privilégiée par Valeco. Elle présente un impact écologique réduit, limite les effets de sillage entre les éoliennes, et place l'éolienne sud plus éloignée de Rougefay.

## CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

À ce stade, le nombre, la taille et l'emplacement des éoliennes n'est pas défini

### Réflexions sur les mesures d'accompagnement

➔ Restauration de linéaires de haies

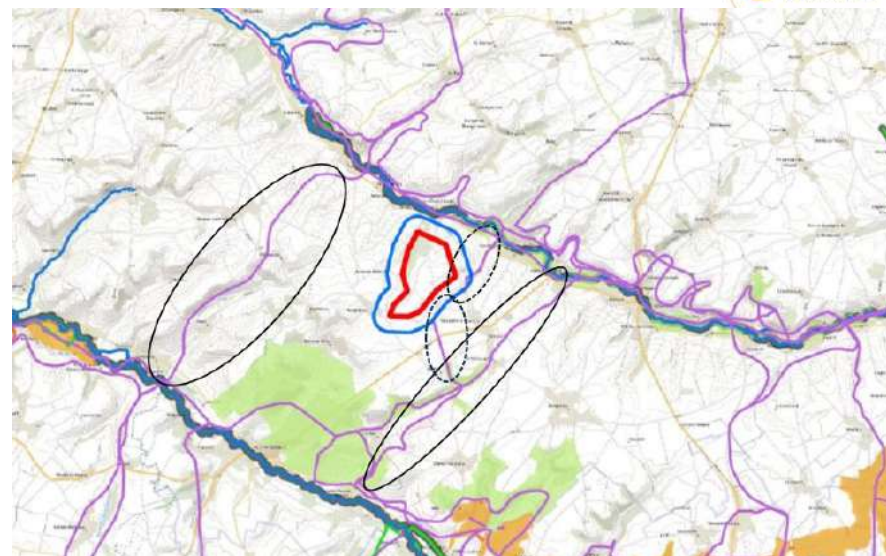
### APPORTS DU GROUPE DE TRAVAIL N°1

#### Mesures d'accompagnement évoquée lors du GT n°1

- Restauration de linéaires de haies
  - Corridors écologiques
  - Protection contre les phénomènes d'érosion des sols et de ruissellement ou de coulées de boue
- ✓ Lancement d'une étude pour identifier les linéaires de haies potentiels

Groupe de travail n°2 - Projet éolien de Conchy-sur-Canche - 4 juin 2025

83



Groupe de travail n°2 - Projet éolien de Conchy-sur-Canche - 4 juin 2025

84

Les mesures d'accompagnement ont été abordées spontanément lors du premier groupe de travail et seront approfondies lors du groupe de travail n°3.

Concernant la restauration des linéaires de haies, Valeco a mobilisé TAUW, qui a commencé à identifier les corridors écologiques à proximité du site d'implantation (linéaires violets sur la carte ci-dessus). Deux corridors, entourés en noir sur la carte, ont été repérés, ils relient la vallée de la Canche à celle de l'Authie. Valeco se dit ouvert à la restauration de ces corridors et souhaite entrer en contact avec le CEN et le CPIE pour envisager cette démarche.

Quentin Vanquelef, chargé de mission au CEN, remercie Valeco d'avoir avancé sur ces mesures d'accompagnement, conformément à sa proposition lors du premier groupe de travail. Il précise que la mise en

œuvre dépendra notamment de la volonté des propriétaires fonciers privés, et du soutien financier éventuel de Valeco. Il demande également que des précisions sur le terme « *restauration* » des corridors écologiques soient apportées par Valeco lors du prochain groupe de travail. Il rappelle aussi que la commune de Conchy-sur-Canche est exposée à des enjeux d'érosion et de ruissellement, et que même si ces mesures ne sont pas réalisées directement sur la commune, celle-ci en bénéficiera.

Dominique Coquet, Maire de Conchy-sur-Canche et Vice-Président du SYMCEA, souligne que cette prise en compte des enjeux locaux dans le projet pourra être bien perçue par les acteurs locaux. Il rappelle que les enjeux hydrauliques doivent être intégrés dès la phase de chantier, notamment lors de la construction des chemins d'accès aux plateformes. Claire Benassi confirme qu'une étude hydraulique réglementaire est prévue avant le début des travaux.

Les participants confirment que les enjeux liés à l'eau sont importants, tant à Conchy-sur-Canche que sur l'ensemble du territoire.

## Questions réponses

### ➔ **Règlementation, gestion et entretien des chemins d'accès aux éoliennes**

Pour les voiries communales et les chemins AFR, aucune distance réglementaire n'est imposée aux éoliennes. Emma Therial précise que les chemins autour du site ne seront pas soumis à un surplomb. L'équipe de Valeco s'engage à présenter les résultats de l'étude des risques vis-à-vis des chemins et voies communales lors du groupe de travail n°3.

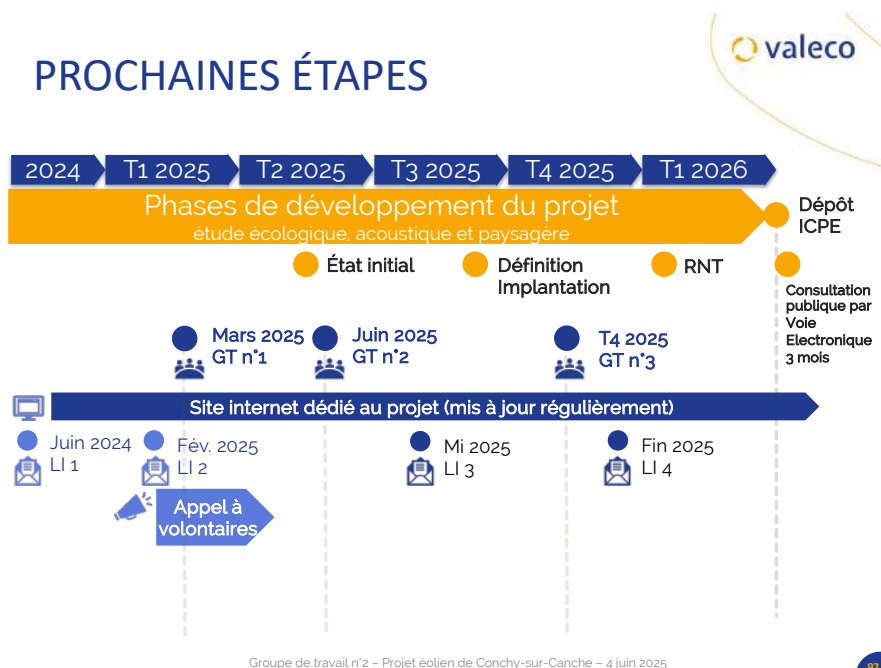
Suite à une question de Hugues Belvas, maire de Vacquerie-le-Boucq et président de l'AFR, il est précisé que les chemins d'accès aux éoliennes seront renforcés. En effet, toute intervention sur les chemins communaux ou d'AFR devra être réalisée avec l'accord préalable des maires ou des

présidents d'associations d'AFR. Selon les travaux à réaliser et l'usage des accès pendant la phase d'exploitation, une compensation financière sera proposée par Valeco.

Hugues Belvas souligne que la restauration et l'entretien des chemins représentent un avantage pour les AFR, pour qui ces travaux sont généralement coûteux.

Valeco prévoit de contacter prochainement les présidents d'AFR des communes de Vacquerie-le-Boucq, Conchy-sur-Canche, ainsi que les propriétaires fonciers afin d'anticiper les travaux liés à l'accès aux plateformes et à l'implantation des éoliennes.

## Conclusion



Constant Delatte remercie l'ensemble des participants à la réunion. Il précise que la prochaine et dernière réunion du groupe de travail est prévue au quatrième trimestre 2025 et permettra notamment de présenter le projet définitivement retenu par Valeco.

L'équipe de Valeco est joignable à tout moment par email :

[eolien-conchy@quelia.fr](mailto:eolien-conchy@quelia.fr)

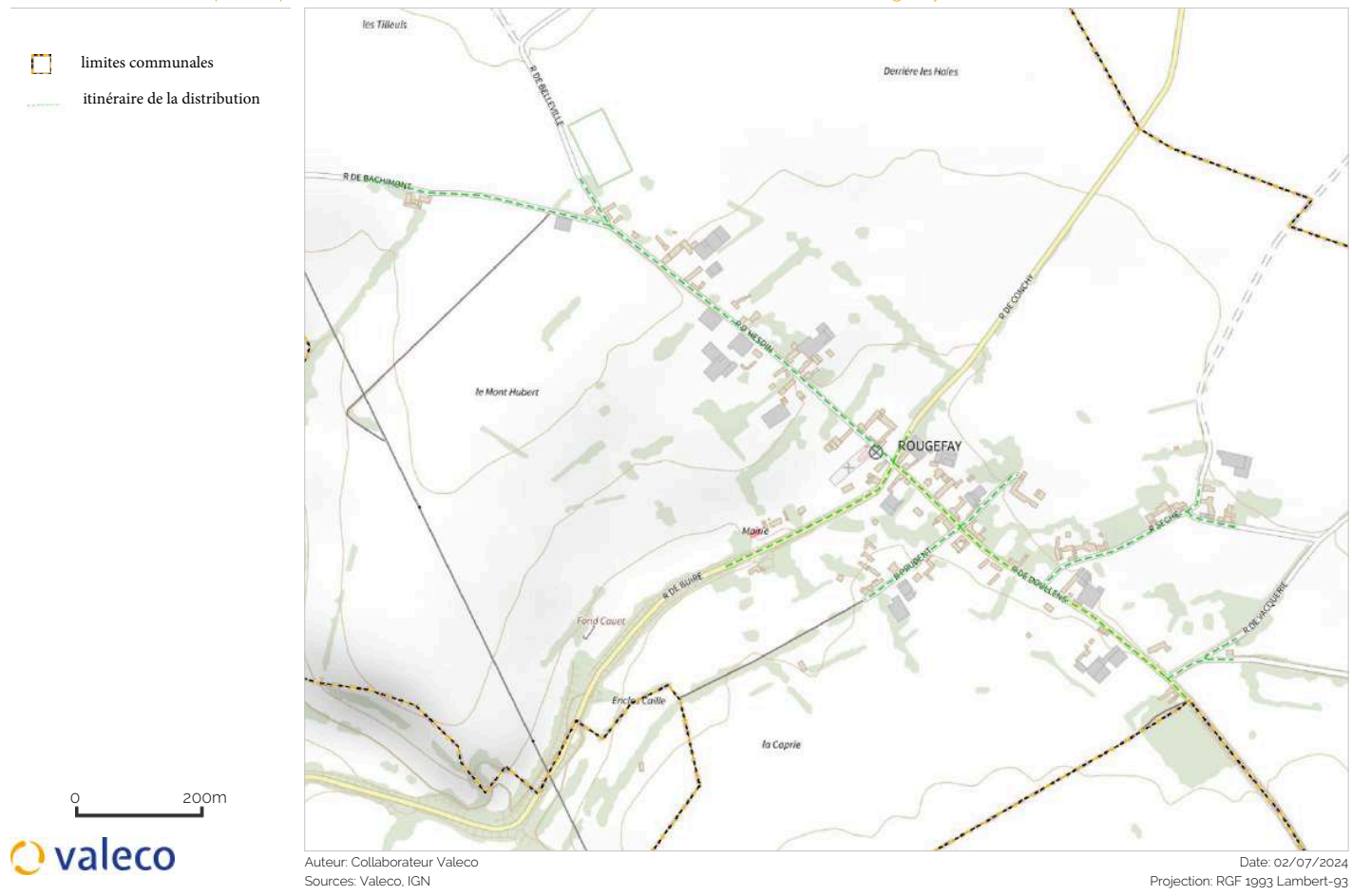
Un site internet dédié au projet est accessible en cliquant sur ce lien :

<https://blog.groupevaleco.com/projeteoliendeconchysurcanche>

## Annexe n°1 : Itinéraire de distribution de la lettre d'information n°1 sur les communes de Conchy-sur-Canche, Rougefay et Vacquerie-le-Boucq

### Projet éolien de Conchy sur Canche

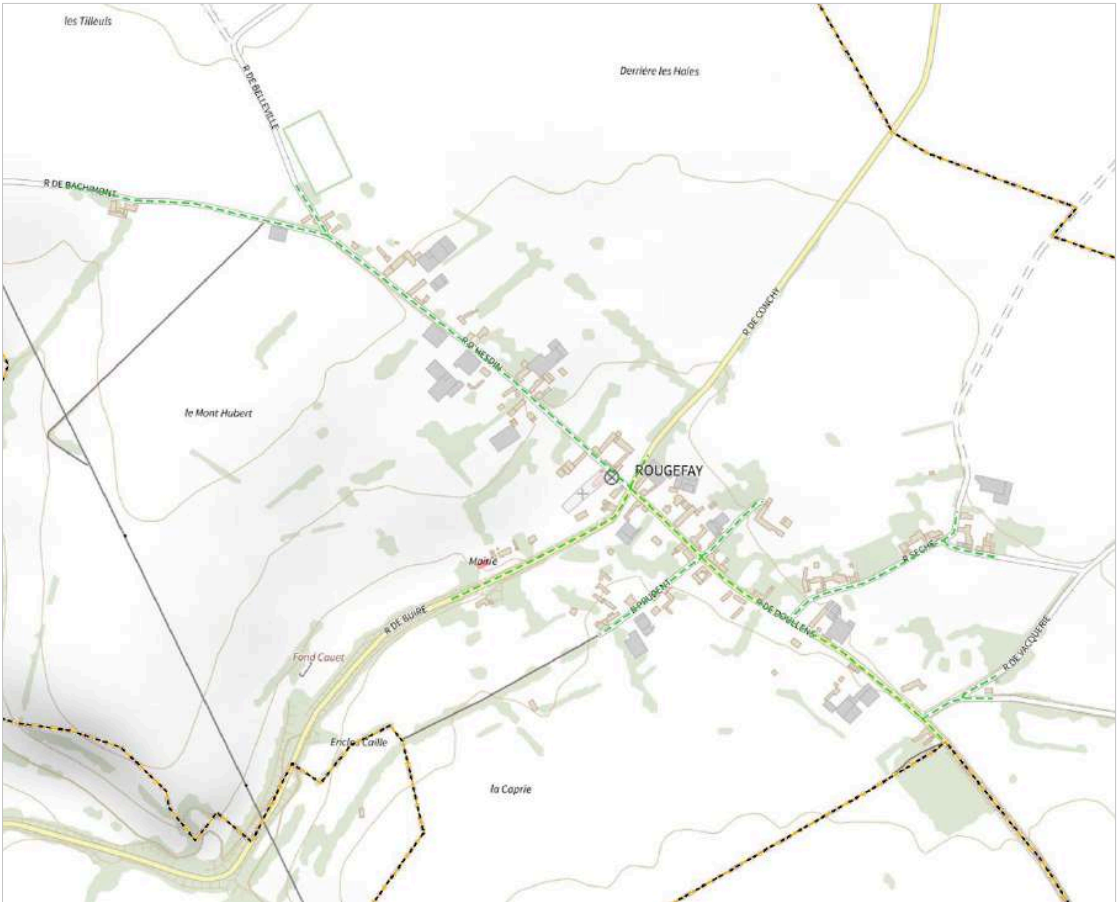
Carte de l'itinéraire emprunté pour la distribution des lettres d'information sur la commune de Rougefay



### Projet éolien de Conchy sur Canche

Carte de l'itinéraire emprunté pour la distribution des lettres d'information sur la commune de Rougefay

- limites communales
- itinéraire de la distribution





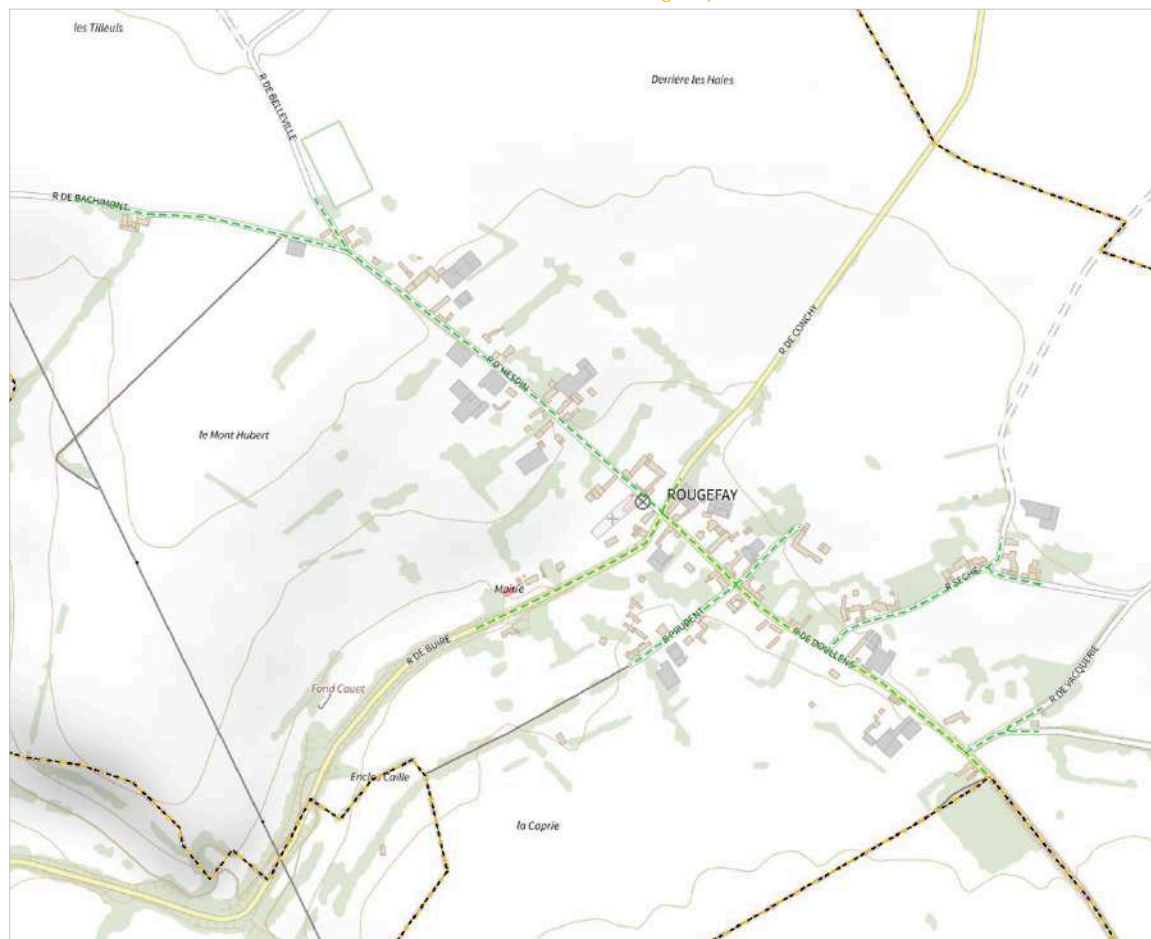
Auteur: Collaborateur Valeco  
Sources: Valeco, IGN

Date: 02/07/2024  
Projection: RGF 1993 Lambert-93

## Projet éolien de Conchy sur Canche

Carte de l'itinéraire emprunté pour la distribution des lettres d'information sur la commune de Rougefay

-  limites communales
-  itinéraire de la distribution



0 200m



Auteur: Collaborateur Valeco  
Sources: Valeco, IGN

Date: 02/07/2024  
Projection: RGF 1993 Lambert-93

## Annexe n°2 : Itinéraire de distribution de la lettre d'information n°2 sur les communes de Conchy-sur-Canche, Rougefay, Vacquerie-le-Boucq, Monchel-sur-Canche, Aubrometz et Boubers-sur-Canche par un prestataire

Lieu-dit	Code postal	Commune	Fait
Conchy-sur-Canche	62270	Conchy-sur-Canche	X
Rue de Saint Pol	62270	Conchy-sur-Canche	X
Rue des Menageres	62270	Conchy-sur-Canche	X
Rue de la Place	62270	Conchy-sur-Canche	X
Rue de l'Église	62270	Conchy-sur-Canche	X
Rue des Randonneurs	62270	Conchy-sur-Canche	X
Rue de Linzeux	62270	Conchy-sur-Canche	X
Rue du pont	62270	Conchy-sur-Canche	X
Rue de Vacquerie	62270	Conchy-sur-Canche	X
Petit Monchel	62270	Conchy-sur-Canche	X
Rue de Boffles	62270	Conchy-sur-Canche	X
Rue de l'Abreuvoir	62270	Conchy-sur-Canche	X
Rue Tempez	62270	Conchy-sur-Canche	X
Rue du Halot	62270	Conchy-sur-Canche	X
Rue d'Auxi	62270	Conchy-sur-Canche	X
Rue du Ravin	62270	Conchy-sur-Canche	X
Rue d'Haravesnes	62270	Conchy-sur-Canche	X
Rue d'Hesdin	62270	Conchy-sur-Canche	X
Rue Marin	62270	Conchy-sur-Canche	X

toute la commune

Projet éolien de Conchy-sur-Canche - Groupe de travail n°2 - Compte-rendu réunion du 4 juin 2025

Lieu-dit	Code postal	Commune	Fait	
Rougefay	62390	Rougefay	X	toute la commune
Rue de Doullens	62390	Rougefay	X	
Rue de Vacquerie	62390	Rougefay	X	
Rue Sèche	62390	Rougefay	X	
Chemin des Vingt-deux	62390	Rougefay	X	
Rue Prudent	62390	Rougefay	X	
Rue de Buire	62390	Rougefay	X	
Rue de Conchy	62390	Rougefay	X	
Rue d'Hesdin	62390	Rougefay	X	
Rue de Bachimont	62390	Rougefay	X	
Rue de Belleville	62390	Rougefay	X	
Rue de la Ferme	62390	Rougefay	X	
Ferme de Belleville	62390	Rougefay	X	

Lieu-dit	Code postal	Commune	Fait	
Vacquerie-le-Boucq	62270	Vacquerie-le-Boucq	X	toute la commune
Rue de Fortel	62270	Vacquerie-le-Boucq	X	
Rue du Hêtre	62270	Vacquerie-le-Boucq	X	
Rue de Conchy	62270	Vacquerie-le-Boucq	X	
Rue de Boubers	62270	Vacquerie-le-Boucq	X	
Rue du Paradis	62270	Vacquerie-le-Boucq	X	

Lieu-dit	Code postal	Commune	Fait	
Monchel-sur-Canche	62270	Boubers-sur-Canche	X	toute la commune
Rue de Saint-Pol	62270	Monchel-sur-Canche	X	jusqu'au panneau fin de commune
Rue de Boubers	62270	Monchel-sur-Canche	X	
Rue Conin	62270	Monchel-sur-Canche	X	
Rue du Pont	62270	Monchel-sur-Canche	X	
Rue de Vacquerie	62270	Monchel-sur-Canche	X	

Projet éolien de Conchy-sur-Canche - Groupe de travail n°2 - Compte-rendu réunion du 4 juin 2025

Lieu-dit	Code postal	Commune	Fait	
Aubrometz	62390	Aubrometz	X	toute la commune
Rue Principale	62390	Aubrometz	X	
Rue du Ravin	62390	Aubrometz	X	
Rue de Belleville	62390	Aubrometz	X	
Rue de Blangermont	62390	Aubrometz	X	
25 Rue de Blangermont	62390	Aubrometz		
Rue de la Canche	62390	Aubrometz	X	jusqu'au panneau Petit Fillières

Lieu-dit	Code postal	Commune	Fait	
Boubers-sur-Canche	62270	Boubers-sur-Canche	X	toute la commune
Rue de Frévent	62270	Boubers-sur-Canche	X	
Rue des Chrysanthèmes	62270	Boubers-sur-Canche	X	
Chemin Royal	62270	Boubers-sur-Canche	X	
Rue du Marais	62270	Boubers-sur-Canche	X	
Rue du Bourg	62270	Boubers-sur-Canche	X	
Rue du Moulin	62270	Boubers-sur-Canche	X	
Rue Seguin	62270	Boubers-sur-Canche	X	
Chemin de Monchel	62270	Boubers-sur-Canche	X	
Chemin Blanc	62270	Boubers-sur-Canche	X	
Rue des Dames	62270	Boubers-sur-Canche	X	
Le Village	62270	Boubers-sur-Canche	X	
Chemin de la forêt	62270	Boubers-sur-Canche	X	
Chemin de Ligny	62270	Boubers-sur-Canche	X	
Rue d'Hesdin	62270	Boubers-sur-Canche	X	
Rue de Frévent	62270	Boubers-sur-Canche	X	
Petit Boubers	62270	Boubers-sur-Canche	X	

